

CDG, le 20 septembre 2022

M. Augustin DE ROMANET
Président Directeur Général
Siège social du Groupe ADP
Zone Roissypole
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 22/CGT RY/43

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris pour le **jeudi 29 septembre 2022 à partir de 04h00 jusqu'au vendredi 30 septembre 07h00.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Augmentation générale des salaires,
- 2) Revalorisation des grilles de rémunérations pour une meilleure prise en compte de l'expérience acquise, des compétences et des diplômes,
- 3) Retraite à 60 ans et prise en compte des facteurs de pénibilité pour une retraite anticipée,
- 4) Réduction du temps de travail avec la semaine de 32hrs,
- 5) Pourvoi de tous les postes vacants avec une priorité en recrutements interne notamment par la promotion et d'une politique d'accompagnement par la formation garantissant également le respect de l'égalité professionnelle F/H et les principes de diversité,
- 6) Amélioration des conditions de travail avec en priorité l'arrêt de la mise en œuvre des espaces dynamiques.

Daniel BERTONE
Secrétaire Général



Copies : DRHR
Inspection du Travail
Organisations Syndicales